

## **SECTION DES BIBLIOTHÈQUES SPÉCIALISÉES**

### **Sous-section des bibliothèques administratives, parlementaires et juridiques**

**Réunion du 8 mars 1968**

C'est dans la ravissante chambre aux lambris dorés de Mlle de Mailly, future duchesse de Châteauroux, dans les nouveaux locaux de la Documentation française, quai Voltaire, que Mme Gorgeon a bien voulu accueillir la réunion du premier trimestre 1968, de la Sous-Section des Bibliothèques administratives, parlementaires et juridiques. L'intimité du cadre a très agréablement aidé l'abord des austères questions de l'ordre du jour. Parmi celles-ci, il faut signaler le commentaire du dépouillement des réponses au questionnaire que nous avions adressé à un certain nombre de bibliothèques administratives ou juridiques parisiennes. Ce dépouillement, très soigneusement exécuté par notre collègue de l'E.N.A., M. Louis, nous a permis de constater, en outre, que sur 65 questionnaires envoyés, nous avons reçu 24 réponses. Ce début nous encourage à poursuivre notre enquête. D'autre part, M. Brussilowsky, notre jeune collègue de la Bibliothèque de l'I.I.A.P. (Institut international des Administrations publiques), nous a fait part des réflexions qu'il a tirées de son étude sur quelques rubriques des catalogues des bibliothèques juridiques. Ce premier travail nous incite à continuer nos recherches dans ce domaine de l'harmonisation de nos catalogues juridiques.

Selon la tradition de nos réunions, la séance s'est terminée par la visite de la Bibliothèque du quai Voltaire, dont les salles de lecture et les nombreux magasins ont vivement intéressé tous les visiteurs.

### **Sous-section des bibliothèques d'art**

**Réunion du 28 février 1962**

Une trentaine de membres de cette nouvelle Sous-section ont participé à la réunion qui s'est tenue, le 28 février 1968, à la Bibliothèque d'art et d'archéologie. Le sujet retenu : l'utilisation de la C.D.U. dans les bibliothèques d'art, a donné lieu à un intéressant échange de vues. On put constater que de nombreuses bibliothèques avaient répondu au questionnaire envoyé à la suite de la séance de novembre 1967. Il a été décidé d'envoyer aussi ce questionnaire aux bibliothèques de province possédant des fonds d'histoire de l'art. L'intérêt porté aux travaux de cette nouvelle Sous-section s'est manifesté également par l'empressement à fournir la liste des périodiques étrangers reçus dans les différentes bibliothèques d'art, liste demandée aussi à la réunion précédente et qui alimentera un catalogue collectif des périodiques d'art.

### **Sous-section des bibliothèques économiques**

**Réunion du 19 février 1968**

Le lundi 19 février 1968, à 18 h, M. Louis a bien voulu accueillir à la Bibliothèque de l'Ecole nationale d'administration les membres de la sous-Section des Bibliothèques économiques pour leur réunion trimestrielle.

L'intérêt que prennent les membres à ces séances se manifeste par les déplacements de bibliothécaires et de documentalistes éloignés de Paris, telle que la venue de Mme Micheline Lalfert, documentaliste du Laboratoire d'économie rurale de Montpellier, qui avait tenu à assister à cette réunion. La Sous-section a également reçu avec plaisir Mme Arthaud, bibliothécaire du Centre de commerce international du *GATT*, à Genève. Elle a exposé les objectifs de ce centre, qui comprend 35 chercheurs, traite de méthodologie du développement, organise des stages pour les pays du Tiers-Monde et publie des études de marchés et une revue, « Forum international ».

Auparavant, Mlle Chaudoreille, trésorière de la Sous-section, avait lu le rapport financier et Mlle Maksud le rapport moral, qui seront présentés à la prochaine Assemblée générale de l'A.B.F. Une discussion sur l'adaptation de la documentation aux ordinateurs a suivi cette lecture car ce sujet est à l'ordre du jour de tous les congrès et réunions des bibliothécaires et de documentalistes. On a remis en question l'importance de la normalisation des descripteurs (ou mots-matières) et la sous-section se préoccupe de prendre contact avec les organismes qui ont déjà étudié ce problème.

### **Sous-section des bibliothèques médicales et biologiques**

**Réunion du 13 mars 1968**

La réunion, nombreuse et animée, commence par la présentation, par Mme Nicole, de publications récentes de bibliographie médicale. Puis on fait le point de l'état d'avancement des travaux pour le Catalogue collectif des périodiques médicaux courants, comprenant un état des collections à partir de 1940, avec une discussion sur la méthode à envisager pour la suite du travail. Mme Nicole donne ensuite connaissance des thèmes retenus pour le Colloque des bibliothèques médicales prévu parallèlement au Congrès de Clermont-Ferrand de l'A.B.F.; il sera question des thèses de médecine et de leur catalogage-matières.

Les projets futurs prévoient une réunion avec les éditeurs dans le domaine médical : amélioration des catalogues d'éditeurs, normalisation des bons de commande, présentation des livres, des périodiques, des collections. sont les thèmes d'échanges de vues envisagés.

### **Sous-section des bibliothèques des sciences exactes et des sciences de la terre**

**Réunion du 31 janvier 1968**

Cette réunion consacrée au problème de la coopération entre éditeurs, libraires et bibliothécaires scientifiques, a eu lieu au Muséum et a rassemblé 60 personnes dont le tiers était composé de libraires et d'éditeurs, ce qui montre l'intérêt de cette rencontre (les deux tiers étant composés évidemment de bibliothécaires et de documentalistes).

Mme Feuillebois présenta le compte rendu de l'enquête lancée par la Sous-section en novembre 1966 : « Les acquisitions dans les bibliothèques scientifiques ». Mlle Enjolras fit ensuite un exposé sur « Rapports culturels, auteurs, éditeurs, bibliothécaires ». M. Bonhomme, président du Groupe des éditions de livres scientifiques et techniques du Syndical national des Editeurs donna le compte rendu de l'« Enquête effectuée en France sur les motivations et procédures d'achat des bibliothèques scientifiques » (enquête lancée par les éditeurs en novembre 1967).

Après une intéressante discussion et la présentation des conclusions par M. Moreau, M. Bastardie (C.N.R.S.) présenta un nouvel appareil pour la lecture des microfiches.

Un projet commun à l'A.U.P.E.L.F. (Association des Universités entièrement ou partiellement de langue française) et au C.N.R.S. est actuellement en cours de réalisation pour la mise sur microfiches (105 × 148 mm) de thèses et de rapports scientifiques. Des contrats sont d'ailleurs à l'étude avec différentes sociétés pour l'utilisation de la microfiche.